



« Mensuel à périodicité variable de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES des Landes » écrit et édité par le Bureau de section et tout militant désireux d'y participer...

Le CTL du 6 novembre, convoqué pour une durée d'1/2 journée malgré 7 points à l'ordre du jour a été suspendu en fin de matinée à la demande de l'ensemble des élus. En effet, le président nous ayant informé de son départ en cours de CTL et aucun des points de l'ordre du jour n'ayant été abordé, les élus ont demandé que l'examen de ceux-ci soit reporté à une date ultérieure (25 novembre).

Cela dit, suite aux déclarations liminaires de SOLIDAIRES Finances Publiques (voir pages 3 et 4) et de la CGT, un débat entre les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques - CGT et l'administration a néanmoins eu lieu pendant 2 heures sur l'évolution des emplois, des conditions de travail, du maillage territorial et des ponts « imposés ».

En fait, notre demande d'inscription à l'ordre du jour d'un point sur le projet d'évolution des services transmis à Bercy par la DDFIP des Landes a conduit celui-ci à nous livrer l'état de ses réflexions.

Partant du principe que les suppressions d'emplois vont se poursuivre (10 à 12 pour 2015 et au-moins autant pour les années suivantes... si nous n'arrivons pas à stopper l'hémorragie), M Ravon préfère adapter les services aux contraintes plutôt que de réclamer des moyens. C'est ainsi qu'il réfléchit à de nouveaux regroupements de services (Trésoreries de Mugron-Montfort-Amou à Montfort, SIP/SIE de Morcenx à Biscarosse ou Parentis, fusion des 2 SIE de Dax, transfert du recouvrement de l'impôt

des trésoreries vers les SIP, trésorerie de Geaune à Aire sur Adour, trésorerie de Morcenx à Sabres, rabougrissement des horaires d'ouverture) tout en précisant que rien n'est décidé...

Les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques ont ré-exigé (et obtenu) la communication du diagnostic de l'état du réseau, réclamé une étude sur l'accroissement de la population, dénoncé l'abandon des missions déjà programmé.

Avant de rejoindre le tarmac d'Orly et les tortues d'Awala Yalimapo, M Ravon nous a répété qu'il affirme dire à tous les agents qu'il rencontre : « si les résultats ne sont pas atteints ce n'est pas grave », « prenez tous vos congés, pas d'écêtements, pas de travail le week-end ». SOLIDAIRES Finances Publiques lui a rétorqué que « tout comme la hiérarchisation des missions, cela allait beaucoup mieux en l'écrivant ».

Suite à l'une de nos banderilles sur l'incongruité du montant maximum de 300 € pour les paiements en espèces, le directeur nous a affirmé qu'il avait donné des consignes de souplesse aux caissier(e)s et qu'une instruction nationale serait prochainement publiée dans ce sens.

Enfin, face à nos arguments contre la prise obligatoire de certains ponts, la direction n'est pas fermée à l'idée de laisser travailler les agents qui le souhaitent sans que les services soient ouverts au public ces jours-là.

Dès la fin du CTL, nous avons transmis le communiqué de presse suivant aux médias locaux :



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le directeur des Finances Publiques des Landes saborde ses services !

SOLIDAIRES Finances Publiques, première organisation syndicale des Finances Publiques des Landes, alerte les contribuables sur les décisions politiques et administratives qui mettent en péril le service public de qualité et de proximité.

La Loi de Finances 2015 prévoit la suppression de 2 000 emplois supplémentaires à la Direction Générale des Finances Publiques. Depuis 2002, ce sont plus de 32 000 postes d'agents des Impôts et du Trésor qui ont été détruits ! Mais alors que cette politique n'a eu aucun résultat concret sur la réduction de la dette, les gouvernements successifs et les responsables administratifs continuent de s'acharner sur la Fonction Publique et de désigner ses agents comme boucs émissaires.

Pour les Landes, 10 à 12 emplois seront sacrifiés en 2015 sur l'autel de la rigueur budgétaire, soit près d'une centaine depuis 10 ans. Interrogé par nos soins ce 6 novembre, le directeur a confirmé la douloureuse, en ajoutant qu'elle sera au-moins aussi lourde les années suivantes, alors que la population augmente régulièrement. Pire encore, il envisage de continuer à réduire les horaires d'ouverture des services et réfléchit à en fermer certains, en Chalosse et dans le Pays des Sources notamment.

Dans les Landes, le seul service qui fait le plein en emploi est celui qui gère les dépenses militaires : L'armée est prioritaire sur le peuple, tout un programme !

Alors que les contribuables subissent de plein fouet les ravages de la crise économique et financière, que les taux d'imposition des impôts locaux ne cessent de croître, que la fraude fiscale s'accroît (60 à 80 milliards en France dont environ 3 milliards en Aquitaine), que les créances peinent à rentrer normalement (72 millions de recettes fiscales seraient impayées dans les Landes)... cette politique de restriction est irresponsable et aggrave la situation.

Pour répondre aux légitimes sollicitations des contribuables, les services des Finances Publiques ont besoin d'emplois et de moyens. Une fiscalité bien plus juste est aussi aujourd'hui plus que souhaitable.

Pour traiter correctement les contentieux, les demandes de remise gracieuse et les délais de paiement qui sont un droit élémentaire des contribuables, les agents des Finances Publiques ne doivent pas subir de suppressions d'emplois et dans certaines villes, il faut même en recréer.

Pour assurer toutes les missions de la DGFIP, du contrôle fiscal au service aux collectivités locales en passant par l'accueil, le calcul des impôts et le recouvrement, SOLIDAIRES Finances Publiques a rappelé au directeur local, M Ravon, qu'il lui appartient de stopper l'hémorragie et de réclamer des moyens humains et budgétaires à la hauteur des enjeux.

Face à son refus, SOLIDAIRES Finances Publiques appelle les agents à se réunir, à débattre et à mobiliser pour gagner par l'action syndicale ce que l'inaction administrative fait perdre au service public fiscal, comptable et foncier.

Mont de Marsan, le 6 novembre 2014

La pétition évoquée par les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques dans la déclaration liminaire est actuellement en circulation dans les services.

Un seul mot d'ordre : SIGNEZ !!!!

CTL du 06/11/2014

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Rarement le climat aura été aussi délétère lorsqu'on évoque la Fonction Publique et les Finances Publiques. Concrètement cela se traduit par une hausse inédite et inquiétante des agressions verbales et physiques, dont certaines ont touché des agents du département sans que nous ayons la certitude que toutes aient fait l'objet de l'établissement de fiches de signalement.

Il est urgent et légitime de rappeler que les fonctionnaires refusent d'être des boucs émissaires : ils ne sont pas responsables de la crise ni de la dette, ils exercent au service de l'intérêt général des fonctions vitales pour le fonctionnement de la société, et ce dans des conditions de plus en plus difficiles.

Ce ne sont pas les révélations de l'affaire « Thévenoud » qui sont à même d'améliorer la situation. A ce sujet, SOLIDAIRES Finances Publiques souhaiterait connaître le dispositif mis en place par la direction pour le contrôle des obligations fiscales des dossiers dits «sensibles».

Face à cette situation, la réponse apportée par le projet de loi de

finances 2015 prévoyant la suppression de 2000 emplois n'est certainement pas celle attendue par l'ensemble des agents. Dans ce contexte tendu, les agents de la DDFIP des Landes attendent avec inquiétude la déclinaison qui en sera faite au plan local.

SOLIDAIRES Finances Publiques estime qu'il est de votre responsabilité de faire en sorte de permettre aux services d'exercer l'intégralité de leurs missions. Pour cela, il vous appartient de stopper l'hémorragie et, face à l'explosion de la charge de travail et de sa complexité, de réclamer des moyens humains et budgétaires à la hauteur des enjeux.

SOLIDAIRES Finances Publiques fait circuler actuellement une pétition exigeant la fin de la dégradation de la DGFIP par :

- Une véritable reconnaissance du rôle des agents, des fonctions et des missions qu'ils exercent ;*
- L'arrêt des suppressions d'emplois ;*
- Le recrutement d'agents afin de combler les postes vacants ;*
- Le maintien et le renforcement de toutes les missions de la DGFIP ;*
- Des carrières linéaires revalorisées ;*
- Le dégel de la valeur du point d'indice ;*
- Une hausse significative du volume des promotions internes ;*
- Une revalorisation des régimes indemnitaires passant, entre autres, par l'intégration des 150 € nets de la prime d'intéressement collectif dans l'IMT ;*
- Une revalorisation des remboursements des frais de déplacement et de mission ;*
- Une amélioration rapide et concrète des conditions de vie au travail ;*

- Le respect des droits des agents et de leurs garanties au travers des règles de gestion.

Nombre de chefs de service ayant déjà signé cette pétition, nous vous invitons, en tant qu'agent responsable, à en faire de même et affirmer ainsi votre attachement au bon exercice des missions de la DDFIP des Landes.

D'autre part, nous vous avons demandé, par mail du 30 octobre, l'inscription à l'ordre du jour d'un futur CTL, d'ici à la fin de l'année, de 2 points :

- Le rapport annuel 2013 ;*
- Le diagnostic réseau et le plan triennal d'adaptation.*

Nous attendons aujourd'hui votre réponse favorable, conformément aux dispositions du règlement intérieur de ce CTL sur le premier point, et des engagements de la DGFIP pris au sujet du 2nd point le 10 juillet dernier.

Notre demande s'inscrit dans un souci de transparence de l'avenir pour tous les agents du département, et de respect des représentants des personnels. En effet, malgré les dégâts déjà constatés et à venir, provoqués par la politique d'austérité en matière d'emplois et de moyens budgétaires, l'administration envisage de poursuivre le désengagement de l'Etat et de ses services.

SOLIDAIRES Finances Publiques s'y oppose fortement et porte des revendications qui sont aux antipodes de vos projets. Mais pour en débattre concrètement, nous devons avoir les mêmes éléments que vous en mains. A défaut, les inquiétudes des agents sur la qualité de leur travail, sur leur capacité à exercer toutes les missions de service public de la DGFIP et sur l'évolution des services

(concentrations, fusions), ne feront qu'empirer, tout comme leur suspicion à l'égard des décideurs administratifs locaux et nationaux.

Les résultats de votre baromètre social confirment d'ailleurs ceux de notre « thermomètre syndical », même si ce dernier donne un diagnostic plus approfondi que le vôtre.

Cela fait donc au-moins 2 bonnes raisons de nous transmettre vos projets locaux globalement et non pas au fil de l'eau. Il en est ainsi des horaires d'ouverture des CFP qui sont devenues des variables d'ajustement de la politique de suppressions de postes et des contraintes qui pèsent sur les agents.

Par ailleurs, la direction propose 3 ponts qui n'ont rien de naturel puisqu'ils sont imposés aux agents. Nous vous rappelons notre position sur le sujet : nous sommes pour la liberté des agents à disposer de leurs congés comme bon leur semble. Au besoin, si une contrainte calendaire l'exige, il vous reste le privilège, comme savaient le faire les anciens TPG, d'accorder une autorisation exceptionnelle d'absence à l'ensemble des agents du département.

Enfin, comme le précise l'article 24 du règlement intérieur du CTL, nous vous demandons d'adresser par écrit aux membres du comité le relevé des suites données aux délibérations de celui-ci. Nous demandons également le respect des termes de ce même article qui stipule que « dans les 2 mois après chaque réunion, les projets élaborés et les avis émis par le comité sont portés à la connaissance des agents en fonction dans la direction par tout moyen approprié, notamment l'intranet ».